



Conseil d'établissement Procès-verbal

Réunion du 17 juin 2024

Présences :

Caron Véronique	<input checked="" type="checkbox"/>	Bissonnette Charles	<input checked="" type="checkbox"/>
Chénard Amélie	<input checked="" type="checkbox"/>	Blier Mylène	<input checked="" type="checkbox"/>
Dionne Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>	Castonguay Claudie	<input checked="" type="checkbox"/>
Lagacé Daisy	<input checked="" type="checkbox"/>	Filion Julie	<input checked="" type="checkbox"/>
Landry Chantal	<input checked="" type="checkbox"/>	Garon Linda	<input checked="" type="checkbox"/>
Martin Amélie	<input checked="" type="checkbox"/>	Lévesque Geneviève	<input checked="" type="checkbox"/>
Ouellet Caroline	<input checked="" type="checkbox"/>	Pelletier Chantal	<input checked="" type="checkbox"/>
Langlais Céline	<input checked="" type="checkbox"/>	Briand Ariane	<input type="checkbox"/>

1. Ouverture de la rencontre, mot de bienvenue, présence et vérification du quorum

M^{me} Daisy ouvre la rencontre, souhaite la bienvenue et nous lit le procès-verbal. Le quorum pour cette assemblée est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M^{me} Mylène demande de mettre son point un peu plus tôt dans la rencontre.

proposé par : Julie Filion

Appuyé par : Chantal Landry

Ajout : Aucun

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 13 mai 2024

Modification : Aucune

Proposé par : Mylène Blier

Appuyé par : Véronique Caron

4. Suivi au procès-verbal du 13 mai 2024

M^{me} Chantal passe en revue le procès-verbal. Premièrement, M^{me} Chantal confirme que les listes de matériel scolaire à acheter par les parents ont été modifiées et déposées sur les sites web de nos trois écoles. Aussi, les suivis vont vous être présentés dans le rapport de la direction d'école.

5 Rapport de reddition de compte :

5.1 Rapport de la présidence

5.1.1 Rapport annuel

M^{me} Daisy nous en fait la lecture et M^{me} Chantal nous le présente à l'écran. Elles ont travaillé le tout ensemble dans les dernières semaines.

Proposé par : Véronique Caron

Appuyé par : Mylène Blier

5.2 Rapport de la direction d'école :

5.2.1 Projet éducatif

M^{me} Chantal nous partage son écran pour nous le présenter. Notre équipe se concentre sur deux orientations principales : maintenir le pourcentage d'élève se situant entre 70 % et 100 % en lecture au premier cycle et augmenter le pourcentage d'élève qui se sentent bien à l'école. Aussi, le comité de pilotage a travaillé le contenu et la mise en page de celui-ci, le tout en cohérence avec le PEVR de notre centre de services scolaire. Le format choisi par le comité est un signet, sur lequel nous retrouvons les valeurs, la mission et la vision de notre milieu. C'est en ouvrant le code QR que nous pourrons découvrir le document qui s'y rattache et se retrouve sur notre site web.

Proposé par : Mylène Blier

Appuyé par : Linda Garon

5.2.2 Code de vie

M^{me} Chantal nous présente le code de vie des trois écoles qui a été préalablement envoyé aux membres par courriel. Plusieurs changements ont été faits, tant visuels que textuels. Elle fait remarquer le souci de synthèse et de clarté dans la présentation du document. Elle demande aux membres leur avis et s'ils ont des questions. Les membres apprécient le coup d'œil clair qui rend le document convivial.

Proposé par : Valérie Dionne

Appuyé par : Amélie Martin

5.2.3 Choix de date pour l'Assemblée générale annuelle

M^{me} Chantal propose le jeudi 12 septembre 2024 pour tenir l'Assemblée générale et cette date a été choisie à l'unanimité. Elle ajoute que l'École secondaire Chanoine-Beaudet tient son assemblée le 11 septembre 2024.

Proposé par : Amélie Chénard

Appuyé par : Julie Filion

5.2.4 Révision des budgets des écoles 2023-2024

M^{me} Chantal révise et explique que les mesures et les budgets ont bien été dépensés. M^{me} Chantal nous présente d'abord le suivi des budgets 23-24. Quelques soldes actuellement pour certaines mesures, mais dans l'ensemble, si nous regardons le montant de départ et le restant, les budgets ont été bien utilisés.

5.2.5 Adoption des budgets 2024-2025

M^{me} Chantal fait une présentation des montants non confirmés que les écoles recevraient pour l'année scolaire 2024-2025. Ces données sont basées sur les montants à octroyer en 23-24.

La mesure dédiée se destine aux établissements et peut être transférée à l'intérieur de son regroupement, à moins d'indication particulière. La reddition de comptes pour cette mesure se fait dans le cadre de son regroupement. La mesure protégée se destine aux établissements et doit être utilisée aux fins spécifiées dans la mesure. Elle présente par la suite un tableau synthèse de tous ces montants, de manière à donner une idée globale et claire de l'ensemble pour chacune des écoles. On passe par la suite à l'adoption des budgets.

Proposé par : Amélie Martin

Appuyé par : Linda Garon

6 Affaires nouvelles :

6.1 Information des représentants personnels des enseignants

École Mgr-Boucher par Julie :

M^{me} Julie nous décrit les activités qui ont eu lieu dernièrement, elle nous parle de l'indice de chaleur qui sera surveillée cette semaine et les parents commentent aussi et toutes les activités semblent être bien appréciées par les élèves.

École Saint-Louis par Linda :

M^{me} Linda nous parle des activités qui ont eu lieu dernièrement et celles qui vont suivre cette semaine. Que du positif jusqu'à maintenant. Les membres discutent du spectacle de jeunes talents organisé par M^{me} Judith, qui aura lieu demain. Aussi, M^{me} Linda nous avise de la sortie des finissants de M^{me} Mélanie et nous présente le vidéo que M^{me} Mélanie a monté en souvenir pour les finissants et les élèves.

École Saint-Bruno par Charles :

M. Charles nous parle de leur sortie aujourd'hui et de celles des dernières semaines. Aussi, il mentionne qu'il ira à la pêche et en camping avec les finissants le 18 juin prochain.

Le tableau des activités et la présentation de celles-ci par les enseignants sont :

Proposé par : Geneviève Lévesque

Appuyé par : Véronique Caron

6.2 Information du représentant du personnel professionnel

6.2.1 Adoption du bilan plan de lutte contre l'intimidation et la violence

M^{me} Claudie nous fait le bilan et décrit le plan d'action en nous le présentant à l'écran. Elle nous parle du sondage et plusieurs discussions en suivent.

Proposé par : Julie Filion

Appuyé par : Daisy Lagacé

6.3 Information du représentant du personnel du soutien

M^{me} Geneviève nous dit que tout se passe bien de leur côté, les affectations du personnel de l'adaptation et des services de garde ont lieu début juillet. Aussi, M^{me} Stéphanie et elle travailleront à produire les bulletins cette semaine et mettre les sites web à jour pour 2024-2025. Ils seront disponibles sur le portail en juillet, elle invite les parents à surveiller leurs courriels pour connaître la date exacte.

6.4 Information du représentant du personnel des services de garde

Mylène a quelques points pour nous.

Rappel des éducatrices :

Deux éducatrices ne seront pas rappelées (une en remplacement et une non légalement qualifiée).

Toutes les autres se sont affectées sur un poste. Il pourrait y avoir des changements de chaises lors de l'affectation générale du 3 juillet prochain.

Mylène nous a des informations pertinentes à propos de la constitution des postes en service de garde qui auront un impact significatif sur le service et le soutien offert aux jeunes de nos services de garde.

De plus, elle nous parle des modifications de la part du centre de service scolaire dans la procédure d'élaboration des postes.

Origine des modifications :

Le syndicat demande au centre de services de mettre en place des balises administratives, de gestion des prises en charge dans les milieux ainsi qu'une description des tâches et du temps qui y sont accordés. Une iniquité entre les différents services de garde était source de conflits et de plaintes au syndicat qui souhaitait trouver un juste milieu dans les façons de faire.

L'aide à la classe doit être incluse dans les postes, ce qui est nouveau cette année.

Elle nous décrit ensuite l'orientation prise par le centre de service. Après avoir rencontré le comité de travail (syndical), des balises claires ont été établies généralement satisfaisantes pour la majorité. Cependant, il semble y avoir encore de petites choses qui accrochent surtout dans les plus gros milieux.

À cela, le centre de service a décidé de créer un tableau récapitulatif afin de trouver une façon de créer les postes de façon uniforme.

Afin d'établir les postes, le CSS a aligné des chiffres (ratio 1/20) basés sur les inscriptions de mai dernier, sans tenir compte des besoins particuliers de nos milieux. De plus, Mylène nous parle de ce dont le centre de service n'a pas tenu compte :

Ils n'ont pas tenu compte de la gestion des groupes, l'animation des activités ou de la supervision de la période d'aide aux devoirs et leçons.

Ils n'ont pas tenu compte de l'importance de maintenir le plus possible les mêmes groupes afin que l'élève puisse avoir le même éducateur midi et soir.

Ils n'ont pas tenu compte des élèves non codifiés, mais qui vivent de grande problématique qui nécessitent souvent un accompagnement particulier.

Ils n'ont pas tenu compte des ajouts fréquents en début d'année à la suite à des modifications de besoins par les parents.

Ils n'ont pas tenu compte de la gestion du portier lors de l'accueil et du départ des élèves.

Ils n'ont pas tenu compte de la nécessité de prévoir à l'horaire les pauses ni ceux qui les remplaceraient.

Ils n'ont pas entièrement respecté le guide de gestion pour l'ajout d'heure d'aide à la classe en maintenant des heures coupées dans plusieurs postes.

Tableau comparatif de l'élaboration des postes faites par le C.S.S.

Boute-en-train	2023-2024	2024-2025	
Nombre d'inscriptions total	174	176	
Nombre de poste matin	5 postes (heures totales 5 h 15)	5 postes (heures totales 4 h 45)	- 30 min/ jour
Nombre de poste midi	10 postes Inclus 2 postes EHDAA Total d'heures 16 h 45	9 postes Inclus 1 poste EHDAA Total d'heures 14 h 20	- 2 h 25 min/ jour
Nombre de poste après-midi	10 postes Inclus 2 postes EHDAA Total d'heures 19 h	7 postes Inclus 1 poste EHDAA Total d'heures 15 h 05	- 3 h 55/ jour
Les Amis de la grève			
Nombre d'inscriptions total	47	47	
Nombre de poste matin	_____	_____	
Nombre de poste midi	3 postes Total d'heures 25 h	3 postes Total d'heures 23 h 45	- 1 h 25 min/ jour
Nombre de poste après-midi	1 poste Total d'heures 13 h 20	1 poste Total d'heures 13 h 45	+ 25 min/jour
Les petits Brûlots			
Nombre d'inscriptions total	18	20	
Nombre de poste matin	1 poste Total d'heures 5 h	1 poste Total d'heures 4 h 10	- 10 min/jour
Nombre de poste midi	1 poste Total d'heures 8 h 20	2 postes Total d'heures 16 h 25	+ 1 h 30/ jour
Nombre de poste après-midi	1 poste Total d'heures 12 h 55	2 postes Total d'heures 22 h 50	+ 9 h 55 min/jour

Pour les Boute-en-train, le centre de services a donc imposé un retrait de 34 h 10 par semaine au service de garde. En contrepartie, ils ont ajouté environ une cinquantaine d'heures d'aide à la classe.

Finalement, les services de garde se retrouvent réduits en service à l'élève au profit d'un meilleur accompagnement en classe.

On doit réagir et exiger le temps et le personnel nécessaires dans nos milieux pour offrir un service de qualité, remplie de bienveillance et de disponibilité pour accompagner adéquatement nos jeunes qui en ont bien besoin.

La technicienne demande donc l'appui du conseil d'établissement afin d'assurer adéquatement les services de qualité pour tous les services de garde, mais surtout au Boute-en-train à Mgr-Boucher

Voici la proposition :

Considérant que :

Les budgets service de garde sont des budgets autofinancés et que tous les montants sont des sommes versées par les parents et/ou reçus au nom des enfants,

Nos budgets nous permettent amplement un meilleur soutien à nos élèves,

Qu'il est nécessaire de mettre tout en œuvre afin de permettre aux éducatrices d'effectuer leur travail dans des conditions favorables, afin de maintenir nos gens dans nos services

Considérant que l'offre du ministère en lien avec les ajouts d'heures à la classe ne devait pas avoir pour effet de réduire la disponibilité du personnel pour les services de garde ou la qualité du service offert,

Le conseil d'établissement des écoles Saint-Louis de Kamouraska, Saint-Bruno et Mgr-Boucher recommande que les besoins établis par la direction d'école et la technicienne pour les services de garde de nos milieux soient reconnus et que les postes soient construits en fonction, d'abord, des besoins des élèves du service de garde.

La résolution est appuyée à l'unanimité par les membres.

M^{me} Chantal présente ensuite aux membres une résolution au sujet de l'ouverture du service de garde à la rentrée 2024. Ceux-ci vont ouvrir aux élèves le 27 août et la journée pédagogique du 26 août sera une journée de formation et préparation pour les éducateurs et éducatrices.

La résolution est appuyée à l'unanimité par les membres.

6.5 Rapport aux membres parents de la représentante au Comité de parents

M^{me} Amélie, représentante au Comité de parents, nous dit avoir assisté à une rencontre dernièrement le 4 juin dernier. M^{me} Amélie nous parle des points de décision comme le transport scolaire du midi pour les écoles reste la même chose en 2023-2024, mais il y a une baisse des inscriptions. De plus, la conférence de M^{me} Karine Soucy, un retour sur l'évènement a été discuté. Les votes pour le concours du comité de parents ont été faits et nous aurons les résultats sous peu.

7 Périodes de questions du public et varia :

M^{me} Chantal nous dit qu'elle est toujours en attente d'un suivi pour le parc d'hébertisme à l'école Mgr-Boucher. Un suivi sera fait à notre retour de vacances.

8 Sujets à discuter à la prochaine rencontre

Aucun

Avant la levée de la séance, M^{me} Chantal et M^{me} Daisy distribuent des petites attentions pour remercier les membres de leur implication au sein de notre conseil d'établissement.

9 Levée de la séance

Heure : 20 h 05

Proposée par : Geneviève Lévesque

Appuyé par : Daisy Lagacé

Daisy Lagacé, présidente

Chantal Pelletier, directrice